



Jeux de l'Acadie

POLITIQUE DE LA COURSE AU FLAMBEAU

GUIDE D'OPERATIONS

SOCIETE DES JEUX DE L'ACADIE
702 RUE PRINCIPALE, BUREAU 210
PETIT-ROCHER (N.-B.) E8J 1V1
INFO@JEUXDELACADIE.ORG
506-783-4207

POLITIQUE DE LA COURSE AU FLAMBEAU

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et décrit autant les hommes que les femmes sans aucune discrimination.

INTRODUCTION

En 1986, le Comité organisateur de la 7e Finale des Jeux de l'Acadie de Lamèque instaura la Course au flambeau. Cette section contient les lignes directrices ainsi que des informations complémentaires relatives à cet événement.

OBJECTIFS PRINCIPAUX

La Course au flambeau a pour objectifs principaux de :

- Relier la municipalité hôte des Jeux de l'Acadie de l'année précédente à celle organisatrice de la Finale en cours ;
- Offrir un événement promotionnel d'envergure qui symbolise l'arrivée et l'amorce de la Finale des Jeux de l'Acadie ;

ORGANISATION

La Course au flambeau relie en trois étapes la municipalité hôte de la dernière Finale des Jeux de l'Acadie et la municipalité hôte de la Finale concernée par l'organisation de la course au flambeau. Les porteurs du flambeau lors de l'entrée dans le stade pour la cérémonie d'ouverture ainsi que les participants qui allument et éteignent le flambeau durant les cérémonies doivent être vêtus de blanc.

À la première étape, la course est entreprise dans la municipalité hôte de la Finale des Jeux de l'Acadie précédente suite à une courte cérémonie lors de laquelle un représentant de cette municipalité procède à l'allumage du flambeau. Le parcours à la course de cette première étape est effectué à l'intérieur des limites de la municipalité hôte de la dernière Finale des Jeux de l'Acadie.

Le flambeau parcourt par la suite la distance entre les limites de la municipalité hôte de la dernière Finale des Jeux de l'Acadie et les limites de la région où s'amorce la Finale via un véhicule motorisé, à pied ou de quelque façon que ce soit. Ce parcours représente la deuxième étape de la course au flambeau. Au cours de cette deuxième étape, il est fortement recommandé, pour des raisons de sécurité, d'éteindre le flambeau si celui-ci est transporté par véhicule à moteur. Le flambeau devra toutefois être rallumé dès l'amorce de l'étape suivante.

La troisième et dernière étape du parcours se fait à la course à partir des limites de la région jusqu'au site de la cérémonie d'ouverture de la Finale des Jeux de l'Acadie.

À partir de ce moment, les organisateurs de la cérémonie d'ouverture de la Finale des Jeux de l'Acadie sont responsables du protocole entourant l'utilisation du flambeau.

PORTEURS DU FLAMBEAU AUX CEREMONIES

Il est du ressort du comité organisateur de la course au flambeau de voir à la sélection des coureurs, de même qu'au trajet à emprunter pour la course. ***Ceci étant dit, il est de tradition de demander assistance au Chef de mission de la région hôte de la Finale dans la sélection des athlètes étant donné que c'est cette personne qui saura le mieux identifier ces athlètes avec l'aide des entraîneurs de la région hôte.*** Les aspects de sécurité et de déplacement des coureurs sont assurés en collaboration avec les autres comités concernés.